

Inscriptions à la crèche

La crèche *Dessine-moi un mouton* est une association de droit privé. Les services de la mairie centralisent les inscriptions avant de les transmettre à la crèche. Retrouvez ci-dessous les différentes étapes à suivre pour inscrire votre enfant à la crèche.

Etape 1 : compléter et retourner la fiche de renseignements

La fiche de renseignements doit être complétée et retournée de préférence au format Excel par courriel à accueil.enfance@ville-boisleroi.fr. Si vous ne pouvez pas la transmettre par courriel, nous vous remercions de l'envoyer par courrier au Service Vie de l'Enfant de la mairie.

Celle-ci devra être accompagnée :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture téléphone, EDF, eau...)
- d'une photocopie complète du livret de famille

Etape 2 : prendre rendez-vous avec la directrice de la crèche

Merci de prendre contact avec la directrice au 01 64 09 95 76 pour convenir d'un rendez-vous.

La commission d'attribution des places, organisée par la structure courant mars/avril, déterminera l'inscription définitive.

Infos pratiques

La structure étant affiliée au portail CAF PRO, les barèmes de tarification seront définis après consultation des ressources et grâce au n° allocataire CAF.

Document(s)

[Fiche d'inscription](#)

Liens utiles

[Plus d'infos sur la crèche "Dessine moi un mouton"](#)

[Site internet de la crèche](#)

Contact

Crèche "Dessine-moi un mouton"

Tél. 01 64 09 95 76

direction@crecheboisleroi.fr

Service Vie de l'Enfant

Tél. : 01 60 59 18 06

accueil.enfance@ville-boisleroi.fr